

PLUi de Limas : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 10 octobre 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Limas (Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 24 septembre 2025. Il délimite 66 zones, dont 43 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 10 octobre 2025.

- Le PLUi de Limas s'applique dans sa version du 24 septembre 2025 ; nous publions 24 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 66 zones : 43 urbaines (U), 7 à urbaniser (AU), 5 agricoles (A) et 11 naturelles (N).
- Sur les 240 communes du Rhône dont nous publions le document, Limas occupe le rang 96 par le nombre de zones délimitées : 9 zones de plus que la médiane du département (58 zones).
- 243 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Limas depuis 2013, pour 317 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	66 zones
Zones urbaines (U)	43 zones
Zones à urbaniser (AU)	7 zones
Zones agricoles (A)	5 zones
Zones naturelles (N)	11 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAONE
Version du	24 septembre 2025
Partition GPU	DU_200040590
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/200040590/e6fe4cdb2fdb5a1b504c3208680fae66/200040590_reglement_SECT01_20250924.pdf
Règles extraites	24 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Limas

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	14 avril 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° IOME2322937C du 29.04.2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes

n'est pas anormale.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/limas-69115>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Limas : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053876314
Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Risque industriel, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	18 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er janvier 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	2 plans
Risques couverts par ces plans	Inondation
Plans de prévention des risques technologiques approuvés	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	Uab, Uac, Uc, Ud, Ue, Uf, Ug, Uh, Uia, Uias, Uib, Uic, Uid, Ur
Nomenclature des zones à urbaniser	AU1, AU2, AU3, AUda

Situation administrative

Code INSEE	69115
Code postal	69400
Intercommunalité	CA Villefranche Beaujolais Saône
Département	Rhône
Région	Auvergne-Rhône-Alpes

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	66 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	66 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	66 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Villefranche-sur-Saône (1,4 km)	108 zones
Gleizé (3,3 km)	119 zones
Arnas (5,4 km)	76 zones
Lacenas (6,0 km)	41 zones
Denicé (6,5 km)	53 zones
Saint-Julien (8,1 km)	36 zones
Cogny (9,3 km)	58 zones
Ville-sur-Jarnioux (9,7 km)	40 zones
Blacé (9,9 km)	60 zones
Montmelas-Saint-Sorlin (10,5 km)	34 zones
Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais (10,6 km)	45 zones
Rivolet (11,3 km)	53 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/limas-69115>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Limas : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Saint-Étienne-des-Ouillères (11,4 km)	87 zones
Vaux-en-Beaujolais (13,6 km)	60 zones
Le Perréon (14,9 km)	37 zones
Saint-Cyr-le-Chatoux (15,6 km)	26 zones
Quincieux (7,3 km)	57 zones
Pommiers (2,6 km)	117 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/limas-69115>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.